

## LE COMPOSTAGE, UNE SOLUTION PRATIQUE POUR VOS DÉCHETS VERTS !

Le compostage permet de **produire un compost 100 % naturel et gratuit**, d'**enrichir la terre** de son jardin en matière organique et de limiter les allers-retours en déchèterie en compostant une partie des **déchets de jardin et des restes alimentaires**.

De plus le **volume de la poubelle se trouve considérablement réduit**. En effet, en moyenne chaque foyer peut composter **100 kilos de déchets par an**.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Communauté du Pays d'Aix développe le compostage sur son territoire sous plusieurs formes :

### 1 LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**En maison, des composteurs en bois :**

Deux modèles :

- 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m<sup>2</sup>
- 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m<sup>2</sup>

### 2 LE LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le principe du lombricompostage est basé sur la transformation de déchets organiques (épluchures et légumes) par des lombrics. Cet équipement s'adresse prioritairement aux personnes vivant en appartement, maison de village ou ne disposant pas de jardin. Le compost produit permet d'enrichir la terre de ses plantes d'intérieur ou de son balcon.

**En appartement, des lombricomposteurs :**

Deux modèles :

- 25 litres pour les foyers de 1 à 3 personnes
- 50 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes

**Vous avez déjà un composteur ou lombricomposteur ? Vous pouvez en acquérir un deuxième.**

### 3 LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Il permet aux habitants d'un immeuble, d'un lotissement ou d'un camping de pratiquer le compostage à l'aide de plusieurs bacs à compost installés sur les espaces verts communs.

**COMMENT RÉSERVER UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR OU UN COMPOSTEUR COLLECTIF ? :**

Des bulletins de réservation sont à la disposition des particuliers dans les mairies, dans les journaux municipaux ou sur les sites Internet des communes et de la CPA.

<http://www.paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage>



**Abonnez-vous à notre newsletter :**

<http://www.agglo-paysdaix.fr/abonnez-vous/newsletter.html>

## Mon composteur en hiver



### Conseils pour réaliser un compost en hiver

En principe, le compost a besoin de chaleur pour faciliter la dégradation de la matière organique. Réaliser un compost en hiver est tout à fait possible mais le processus sera plus lent. Pendant la saison froide, la matière ne doit pas être retournée afin de faciliter le développement des micro-organismes.

En revanche vous pourrez l'alimenter tout l'hiver en diversifiant les apports.

### Quelles sont les matières que je peux mettre en hiver :

Les feuilles mortes



Les déchets de cuisine



sciure de bois



copeaux



L'hiver, la vie à l'intérieur du composteur ralentit : votre compost suit donc le rythme des saisons. La température du compost va rester constante (au-dessous de 10 à 20 degrés suivant le climat) et la quantité d'oxygène au centre du composteur ne variera pas, la faune passera l'hiver sans difficultés.

C'est seulement à l'arrivée des beaux jours et du printemps qu'il est conseillé de remuer activement la matière avec une fourche.

### Quelques astuces pour l'hiver

- Alimenter le compost en alternant les déchets secs et humides ; les déchets azotés (restes alimentaires) et carbonés (Ecorces, feuilles mortes, ...).
- Surveillez avec attention le risque de tassement et l'humidité à l'intérieur en l'aérant de temps en temps.
- Utiliser le compost pour protéger les plantes vivaces et les arbustes contre le froid.